



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25112275

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

27 -08- 2025

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI
Greffe

N° d'entreprise : 407 813 437

Nom

(en entier) : **Stadium Arenbergense**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **rue de l'Yser,6-8, 7850 Enghien**

Objet de l'acte : Nomination d'administrateurs

Extrait du PV de l'AGO du 14 JUIN 2025

L'Assemblée Générale vote à l'unanimité la nomination

•du prince Philip-Leopold d'Arenberg

et

•du prince Alexandre d'Arenberg

en qualité d'administrateurs ; leur mandat débutera dès ce jour pour une période de 6 années soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2031.

-Pouvoirs spéciaux

Le Conseil désigne comme mandataire spécial la (sprl) SRL GESTI Conseils Fiscalité, représentée par Paul de Ville de Goyet, pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la publication de ces nominations. A cette fin, le mandataire pourra au nom de l'ASBL STUDIUM ARENBERGENSE faire toute déclaration, signer tous documents et pièces, et en général faire le nécessaire auprès de toutes administrations ou société quelconque.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/09/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).